Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique

Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique

Band: 10 (1908)

Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Artikel: COMMISSION INTERNATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR L'ORGANISATION DE LA COMMISSION ET LE PLAN GÉNÉRAL DE SES TRAVAUX

Autor: F. Klein / Gerorg Greenhill / H. Fehr

Kapitel: C. – ORGANE OFFICIEL DE LA COMMISSION PUBLICATIONS DES RAPPORTS DES SOUS-COMMISSIONS

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-10982

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

III. — DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Le 4me Congrès international n'ayant fourni aucun subside les gouvernements des *pays participants* seront invités à mettre à la disposition de leur délégation une somme permettant de couvrir entièrement les frais de la délégation et de la sous-commission nationale et de contribuer aux frais généraux de la Commission.

Pour subvenir aux frais généraux de la Commission (comprenant notamment les frais du secrétariat-général et du Comité central), il sera constitué un fonds formé par des contributions annuelles de cent francs par *pays participant ;* elles devront être versées au secrétaire-général au commencement de janvier des années 1909, 1910, 1911 et 1912 ou, si on le préfère, en un seul versement en 1909. Le secrétaire-général présentera un rapport financier à la réunion de la Commission qui aura lieu à Cambridge en 1912, à l'occasion du 5me Congrès international.

Quant aux délégués des *pays associés,* ils sont priés de s'entendre directement avec leur gouvernement au sujet des frais de délégation. Le Comité se réserve de fixer ultérieurement, s'il y a lieu, une légère participation des pays associés aux frais généraux de la Commission.

C. — ORGANE OFFICIEL DE LA COMMISSION PUBLICATIONS DES RAPPORTS DES SOUS-COMMISSIONS

La Revue internationale *L'Enseignement mathématique,* dirigée par MM. Laisant et Fehr, servira d'organe à la Commission. Elle publiera le Rapport préliminaire et fera connaître la composition des délégations. Dans la suite, elle rendra régulièrement compte des travaux de la Commission et des sous-commissions.

Il va sans dire que ces communications pourront être reproduites par d'autres périodiques ou par d'autres moyens de publication.

Les sous-commissions publieront leurs rapports suivant

leur propre convenance. Le Comité central exprime toutefois le désir que ces rapports soient imprimés suivant le format de *L'Enseignement mathématique* et que les délégations des divers pays en adressent 75 exemplaires au secrétariat général qui les fera distribuer aux membres de la Commission.

D. — LANGUES OFFICIELLES

La correspondance et les rapports doivent être rédigés dans l'une des quatre langues admises aux Congrès internationaux des mathématiciens, au gré des auteurs. Ces langues sont : l'allemand, l'anglais, le français et l'italien.

E. — BUT GÉNÉRAL DE LA COMMISSION

Conformément aux vœux divers qui ont été formulés à Rome, le Comité central estime que le but général de la Commission doit être le suivant :

Faire une enquête et publier un rapport général sur les tendances actuelles de l'enseignement mathématique dans les divers pays.

On devra tenir compte non seulement des méthodes d'enseignement et des plans d'études, mais aussi de l'organisation même des études, sans cependant exposer celle-ci d'une manière complète dans son développement historique. Il ne sera pas de la tâche de la Commission d'élaborer des statistiques.

Dans tous les cas, le travail de la Commission devra beaucoup plus tendre à faire ressortir quels sont les principes généraux dont doit s'inspirer le maître, que de chercher l'uniformité des détails ou de proposer des programmes devant s'adapter à la fois aux institutions des divers pays.

F. — ORGANISATION DES TRAVAUX

Pour que l'étude, dont nous allons tracer le plan général, apporte des résultats réellement utiles aux progrès de l'en-